

# ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

## RAPPORT DE LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS



**Rapporteur : Jacques JANSON**

**17<sup>e</sup> session de l'AFE  
3-8 septembre 2012**

## **SOMMAIRE**

<b>Liste des membres de la commission temporaire</b>	<i>Page 3</i>
<b>Rapport de Jacques Janson, rapporteur de la commission temporaire des Anciens Combattants</b>	<i>Page 4</i>
<b>Résolutions de la commission temporaire des Anciens Combattants</b>	<i>Page 21</i>

**COMMISSION TEMPORAIRE  
DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Président : M. Alexandre LAURENT**

**Rapporteur : M. Jacques JANSON**

**Vice-Président : M. Louis SARRAZIN**

**M. BAHSOUN Hassan**

**M. BEAUCHESNE Jean-Pierre**

**Mme BOUGEON-MAASSEN Francine**

**M. d'AGESCY Gilles**

**Mme de TASSIGNY Marie-Françoise**

**M. DARRASON Olivier**

**M. DONET Jean**

**Mme FOUQUES-WEISS Nadine**

**M. GARCIA Bernard**

**Mme GARRIAUD-MAYLAM Joëlle**

**M. GIRAULT Pierre**

**M. GRANIER Daniel**

**M. GRUNEWALD Jacquot**

**M. HASNAOUI Fwad**

**M. HUSS Francis**

**Administratrice : Mme Corinne GOYER**

**Mme JADOT Claire-Marie**

**M. JAMIN Marc**

**M. KAUB Marceau**

**M. LANGLET Jean-Marie**

**M. LAUGEL Marcel**

**M. LUBRINA François**

**M. MAC COLL John**

**M. NAEDER Alain**

**M. OLIVIERO Pierre**

**Mme SAUVAGE Brigitte**

**M. SAVERY Guy**

**M. SHANKAR Vajoumouny**

**M. TIROU Ramatchandirane**

**M. WILDENSTEIN Guy**

Mesdames, messieurs, chers collègues,

« Il faut donner du temps au temps. » Cet aphorisme, dont la paternité ne revient ni à François Mitterrand, ni à Raymond Barre, mais à Cervantès, dans *Don Quichotte*, a permis aux membres de la commission des Anciens Combattants d'attendre avec sérénité les grandes lignes du nouveau *Livre blanc sur la défense*, en général, et l'énoncé de la politique relative aux anciens combattants, en particulier, qui nous seront communiqués, lors des ides de mars, à la 18<sup>e</sup> assemblée plénière.

En l'absence des directeurs de cabinet des deux ministres de tutelle des anciens combattants, nous avons d'abord accueilli Christel Augustin, chef du département de la Solidarité à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre dont les exposés d'une grande clarté sont unanimement appréciés.

Nos seconds invités furent le colonel Pierre Geoffroy, président de la Fondation Lyautey, et le vice-président de la Fondation, Arnaud Tessier. L'exposé du colonel Geoffroy sur la carrière du maréchal Lyautey au Maroc s'inscrivait dans le cadre de la mémoire coloniale et de l'armée d'Afrique. La politique mémoriale – et plus précisément, le devoir de mémoire – relève du mandat de la Commission.

Dans ce contexte et en remontant le temps, nous attirons votre attention, chers collègues, sur la préparation du centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale, en 2014, et du 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Camerone.

Devoir de mémoire encore : ce soir, vous êtes tous invités au ravivage de la Flamme, sur la tombe du Soldat inconnu, à 18 heures. Mais il est un autre hommage que nous aimerions rendre lors de la 18<sup>e</sup> session, en mars 2013. Il s'agit de fleurir la plaque à la mémoire des Français de l'étranger morts pour la France. Le maintien des plaques commémoratives aux Invalides est assujéti au nombre de cérémonies auxquelles elles donnent lieu. Nous pourrions rendre cet hommage à la suite de la messe en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du sénateur Jacques Haber.

Disons-le avec des fleurs : le Bleuet de France n'a pas la notoriété du *poppy*, qui est très populaire dans les pays du Commonwealth. Madame Augustin nous invite à le faire connaître dans nos pays d'adoption, dans nos pays d'élection, au sens étymologique du terme.

## **L'action sociale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en faveur des ressortissants de l'étranger et de Pondichéry, au cours de l'exercice 2011**

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre intervient chaque année en faveur de ses ressortissants de l'étranger en situation de précarité, par l'intermédiaire des ambassades et consulats de France, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants, des Offices des anciens combattants conventionnés de 11 États africains et malgache ainsi que de l'Office des anciens combattants de Pondichéry, à qui l'ONACVG accorde une subvention d'action sociale et de fonctionnement votée par le conseil d'administration.

Dans ces pays, sous la double recommandation du ministère des Affaires étrangères et des autorités de contrôle financier (ministère des Finances), une commission paritaire, associant fonctionnaires des postes consulaires – consul, attaché de défense, trésorier-payeur – représentants des groupements d'anciens combattants et membres de l'Assemblée des Français de l'Etranger est chargée de statuer sur les demandes d'aide financière formulées par les ressortissants, indépendamment de leur nationalité.

Au titre de l'exercice 2011, le champ des interventions sociales de l'ONACVG en faveur des ressortissants de l'étranger s'est traduit par plus de 8 815 aides financières diligentées dans 41 pays, pour un montant total d'environ un million d'euros.

### **Bilan des interventions sociales par continent**

<b>CONTINENT</b>	<b>Nombre d'aides</b>	<b>Dépenses (en euros)</b>	<b>Nombre d'Etats</b>
Europe	140	123 178,42	8
Afrique	7 134	653 497,45	18
Asie	1 356	113 955,00	5
Amérique du Nord et Centrale	44	33 950,00	2
Amérique du Sud	58	47 435,00	5
Océanie	3	2 200,00	2
Indien	80	27 457,00	1
<b>TOTAL</b>	<b>8 815</b>	<b>1 001 672,87</b>	<b>41</b>

## **Augmentation de la retraite du combattant**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2012, l'indice de la retraite du combattant est passé à 48 points, comparativement à 44 points, au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Cela signifie que le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la retraite du combattant, qui était de 610,28 € au 1<sup>er</sup> juillet 2011, est de 665,76 €, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

## **Cartes du combattant et Titre de reconnaissance de la Nation (TRN)**

En 2011, 15 586 cartes du combattant et 15 995 TRN ont été délivrés.

## **Retraites du combattant**

Chargé de la liquidation de la retraite du combattant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Office intervient donc non seulement pour la certification des demandes mais dorénavant aussi pour leur instruction. En 2011, 10 686 dossiers ont été instruits et transmis aux centres régionaux des pensions pour mise en paiement.

## **Aides aux anciens combattants hors de la zone Europe, compte tenu de l'impact de la crise**

Au terme de chaque exercice budgétaire, l'ONACVG examine les besoins transmis par chaque ambassade de France ou consulat. L'évolution des budgets par pays est fonction du nombre de ressortissants, des difficultés individuelles et du contexte économique de chacun des États.

## **Restructuration de l'ONACVG**

La commission s'inquiète de la diminution éventuelle par le gouvernement de l'aide apportée aux Français de l'étranger, et par conséquent aux anciens combattants.

L'action sociale de l'ONACVG diligentée à l'étranger s'adresse à l'ensemble de ses ressortissants en situation de nécessité, indépendamment de la nationalité du demandeur.

Dans la mesure où les moyens financiers de l'ONACVG le permettent et que la situation et le nombre de ressortissants le justifient, l'ONACVG poursuivra sa mission de solidarité de par le monde.

## **Afghanistan**

Les blessés d'Afghanistan s'étonnent du peu d'intérêt de la population française à leur égard. Ils souhaitent plus de considération en tant que soldats de la Paix.

En revanche, l'ONACVG est très attentif à la situation des militaires blessés en Afghanistan, qui sont ses ressortissants, ainsi qu'aux familles des militaires décédés.

Ainsi, 97 enfants de militaires blessés ou décédés en Afghanistan ont été adoptés ou sont en cours d'adoption en qualité de pupille de la Nation. Ce statut législatif garantit à chacun de ces enfants le soutien financier de l'ONACVG jusqu'au terme de ses études supérieures, que ce soit dans la vie quotidienne, les études ou les loisirs.

Les services départementaux de l'ONACVG concernés par ces adoptions accompagnent, dans un premier temps, les familles lors des procédures d'adoption par la Nation devant le tribunal de grande instance compétent et, dans un second temps, initient les interventions financières en faveur de ces enfants et adolescents.

Le nombre d'enfants pupilles de la Nation pour lesquels l'Office est intervenu en 2011 est en augmentation de 17% par rapport à 2010. Il s'élève à 298, dont 136 enfants de militaires blessés ou décédés.

Par ailleurs, s'agissant des blessés, l'ONACVG travaille en étroite collaboration avec les différentes cellules d'aide aux blessés de chaque arme et participe, suivant les cas, au financement des équipements prothétiques; finance des reconversions professionnelles et alloue des aides financières.

Enfin, dans le cadre de ses actions de mémoire, l'ONACVG a contribué à la réalisation d'une exposition sur les missions extérieures. Il réalisera d'ici à la fin de l'année 2012 une importante brochure sur les missions extérieures depuis 1963.

## **Intervention du colonel (er) Pierre Geoffroy, président de la Fondation Lyautey**

Le colonel (er) Pierre Geoffroy, président de la Fondation Lyautey, a d'abord brossé une vaste fresque de la vie du maréchal Lyautey mettant en lumière un homme en avance sur son temps, un visionnaire. Puis, le colonel Geoffroy a focalisé son exposé sur le rôle de celui qui était alors le général Lyautey au sein de l'Armée d'Afrique.

Je vous invite à lire *infra* le verbatim de l'intervention du colonel Geoffroy, de même qu'à prendre connaissance, sur le site de l'AFE, des citations d'Hubert Lyautey recueillies par le président de la Fondation.

L'historien Arnaud Tessier, vice-président de la Fondation et auteur d'un livre de référence sur Lyautey, a ensuite répondu aux questions des membres de la Commission.



**Intervention du Colonel (er) P.Geoffroy  
Président de la Fondation Lyautey  
devant la commission temporaire  
des Anciens combattants  
de l'Assemblée des Français de l'étranger  
le 5 septembre 2012**

Monsieur le Président, monsieur le Rapporteur,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs,

Avant toute chose, je souhaiterais vous exprimer tout le plaisir et l'honneur que j'ai à participer aujourd'hui, avec vous, à cette rencontre avec l'histoire grâce à l'un de ses acteurs incontournables : j'ai nommé le Maréchal Lyautey. Il continue d'étonner et de fasciner et même de séduire ceux qui le croisent par le biais de ses nombreux écrits, de ses formules à l'emporte-pièce, mais toujours frappées au coin du bon sens, de ses vues prophétiques ou tout simplement des relations qui ont été faites de son épopée jalonnée non pas d'intentions et de promesses, mais bien d'actions réfléchies et de réalisations indiscutables.

Vous avez souhaité, en effet, une intervention qui retracerait sa carrière militaire au Maroc, dans le cadre de la mémoire coloniale et de l'armée d'Afrique. C'est donc bien volontiers que j'ai répondu à votre demande qui vous honore, qui nous honore – nous, la Fondation Lyautey et l'Association nationale Maréchal Lyautey – et qui honore également le Maréchal Lyautey trop souvent victime de la mémoire sélective imposée par les défenseurs de la pensée unique dont il disait :

« J'ai horreur des idées toutes faites, des doctrines d'école, des théories de cabinet, de toute discipline "à priori" unique, uniforme, universelle. S'il n'est de philosophie que du général, pour moi, il n'est d'action que du particulier. »

Le devoir de mémoire invoqué par les uns, le droit de mémoire avancé par d'autres, relèvent d'un besoin vital de transmission de valeurs, ce que Lyautey exprimait de cette façon :

« La tradition est la colonne vertébrale d'une société. Si elle se brise, c'est la paralysie d'abord, la mort ensuite. »

Pour tout vous dire, et je vais même vous faire une confidence, j'ai été agréablement surpris de votre intérêt pour le Maréchal Lyautey. Cela témoigne de votre part d'une curiosité légitime, mais aussi intuitive. En effet, il n'occupe pas seulement une place respectable et imprenable dans l'histoire, ce que d'aucuns tentent de lui contester, mais assurément ses vues prospectives clairement exprimées l'invitent et l'inviteront de plus en plus dans l'actualité. De plus, votre choix n'est pas anodin et je vous en félicite puisque l'année 2012 est celle du centenaire de la nomination de Lyautey Résident Général de France au Maroc et de son élection à l'Académie française.

\*  
\* \*

« Je n'ai pas de doctrine. Je ne connais que l'action,  
que l'homme, que cette pâte humaine  
que le chef doit savoir animer avec coeur  
par l'action créatrice et sociale. »

Lyautey

Ces paroles dont chaque mot a son importance sont de celui qui fut maréchal de France, résident général de France au Maroc c'est-à-dire responsable à la fois civil et militaire pendant 13 ans, Ministre de la Guerre, Membre de l'Académie Française, Il fut également commissaire général de l'Exposition coloniale internationale de 1931, président du Comité français de propagande aéronautique et président d'honneur de toutes les fédérations du scoutisme en France.

Avant tout conquérant des coeurs, il préférait « montrer sa force pour en éviter l'emploi », convaincre avant d'exiger. Il maîtrisait les situations les plus variées avec finesse, avec sagesse, avec passion, mais aussi sans faiblesse avec un leitmotiv :

« Le but, toujours le but »

« Ce qu'il faut, écrit-il, c'est voir le but, toujours le but, et seulement le but, et constamment y adapter les moyens pour l'atteindre dans le plus bref délai. »

Animé d'une volonté à toute épreuve, n'écrivait-il pas :

« Une volonté, une suite, une continuité, une décision à tout briser, ainsi se font toutes les grandes choses. » Et il ne négligeait pas de mettre cette volonté au service d'un idéal : je le cite :

« L'essentiel est de savoir ce que l'on veut et où l'on va. Or cela, je le sais : faire prédominer sur tous mes actes le devoir social. »

C'est ainsi que Lyautey fut tout à la fois, soldat, pacificateur, administrateur, bâtisseur et urbaniste, écrivain et protecteur des arts. Et il mettait en exergue les multiples facettes de son personnage et la diversité des étapes de sa carrière avec cette formulation :

« Celui qui n'est que militaire n'est qu'un mauvais militaire, celui qui n'est que professeur n'est qu'un mauvais professeur, celui qui n'est qu'industriel n'est qu'un mauvais industriel. L'homme complet, celui qui veut remplir sa pleine destinée et être digne de mener des hommes, être un chef en un mot, celui-là doit avoir ses lanternes ouvertes sur tout ce qui fait l'honneur de l'humanité. »

Remarquons cette trilogie qui lui est chère : le professeur, le militaire, l'industriel :

- Le professeur, synonyme d'éducation et de formation de la jeunesse
- Le militaire, à une époque où le service militaire était universel, synonyme de formation à l'esprit de défense de la patrie et à la vie d'adulte, l'armée étant après l'école le 2<sup>e</sup> creuset de mixité sociale et de prise de conscience de l'identité française.

Constatons que ce maillon supprimé manque cruellement aujourd'hui alors qu'il exigeait seulement une nécessaire adaptation au temps présent.

- L'industriel, pourvoyeur d'emplois, synonyme de travail pour procurer à chacun les moyens d'une vie active dans la dignité.

Vous l'avez deviné : Pour ne pas trahir la cohérence de la pensée et de l'action chez Lyautey, mieux comprendre les principes qui l'inspire et justifier de sa présence dans l'actualité, il est nécessaire d'élargir le champ de cet exposé au-delà de son parcours militaire. En effet, évoquer Lyautey ce n'est pas seulement évoquer un visionnaire qui avait la stature d'un homme d'Etat, un humaniste défenseur des valeurs fondamentales de notre culture et de notre civilisation, un colonial soucieux de l'avenir des colonisés.

C'est aussi évoquer la grandeur de la France et l'oeuvre humaine et généreuse qu'elle a accomplie outre-mer.

C'est encore affirmer les liens historiques, culturels et affectifs tissés avec le Maroc, à l'histoire et au développement auxquels son nom reste associé. Il demeure respecté dans ce Royaume dont il a sauvé et consolidé le trône et où il a su faire aimer la France.

C'est également mettre à l'honneur l'Armée d'Afrique qui s'est couverte de gloire sur tous les champs de bataille où elle a servi pendant 132 ans, de 1830 à 1962.

J'évoquerai bon nombre de ces aspects en parcourant l'existence d'Hubert Lyautey et en soulignant les événements qui ont orienté sa vie et sa carrière, sans omettre quelques traits de caractère, au cours de trois périodes :

- celle qui va jusqu'à la publication de son « Rôle social de l'officier », ce qui lui vaut d'être muté en Indochine,
- celle où il découvre sa passion pour l'action coloniale et peut l'accorder avec ses conceptions humanistes à l'école de Gallieni, avant d'acquérir l'expérience des responsabilités comme chef lui-même
- celle du Maroc, où représentant la France, il peut assouvir sa soif d'action dans tous les domaines.

Après un point particulier sur l'Armée d'Afrique, je terminerai par la mise en perspective de l'actualité du Maréchal Lyautey.

\*  
\* \*

1<sup>re</sup> période

Hubert Lyautey, descendant de plusieurs généraux d'Empire, est né le 17 novembre 1854 à Nancy, tout comme le mathématicien Henri Poincaré quelques mois plus tôt au moment où débutait le siège de Sébastopol.

Quatre-vingts ans plus tard, fait exceptionnel, c'est dans cette ville et non à Paris, que seront célébrées ses obsèques nationales.

Il vient au monde dans une famille de la haute bourgeoisie dont il notera le culte du devoir, de l'honneur et de la vertu.

Du côté paternel, son père polytechnicien est ingénieur des Ponts et chaussées, son grand père polytechnicien général d'artillerie est alors sénateur. Jeune officier, celui-ci avait été décoré de la Légion d'honneur au Kremlin par Napoléon. Son arrière grand père avait été ordonnateur en chef des armées de Napoléon.

Du côté maternel, son ascendance Grimoult de Villemotte est normande et sa filiation remonte à travers 22 générations jusqu'à saint Louis. On y relève Pierre, 5<sup>e</sup> fils de saint Louis fait comte d'Alençon en 1269.

La chute dont le jeune Hubert est victime à l'âge de 18 mois aura d'importantes répercussions sur sa destinée. Longtemps immobilisé et astreint au port d'un corset d'acier jusqu'à 12 ans, il ne peut aller à l'école qu'à l'âge de 10 ans avec des cannes. Il rentre tout de même en 6<sup>e</sup> au Lycée impérial de Nancy.

Le bilan de cet épisode douloureux est positif. Sa curiosité précoce incite à lui ménager une enfance studieuse au cours de laquelle, il acquiert le goût du travail et les bases d'une culture générale étendue. Il s'adonne à la réflexion qui nourrit l'action et la lecture devient une passion, qui ne le quittera plus.

Élevé et éduqué au foyer principalement par des femmes, mère, grand-mère, tante qui l'entourent de leur affection, il s'imprègne d'une sensibilité qui tranche avec son caractère affermi par la souffrance.

Justement l'éducation de sa volonté lui dictera l'obligation d'être partout le meilleur pour combler le retard du à son accident. De fait, une fois rétabli, il se révélera déjà dans ses jeux un entraîneur d'hommes, ayant conscience, comme il l'écrira plus tard, « de la primauté que j'exerçais dans notre bande de jeunesse ».

De plus, à force d'entendre son entourage lui parler de la noblesse de sa famille, il s'est forgé l'idée qu'il est né, lui aussi, pour de grands desseins.

Aucun doute, son passage en classe préparatoire aux grandes écoles à Sainte Geneviève, la célèbre école de Jésuites de la rue des Postes, le marquera. Il est vrai qu'à « Ginette », en marge de la préparation des examens, les études sociales trouvaient une place de choix, et servaient ainsi à former des hommes et pas seulement des cerveaux.

Entré à Saint-Cyr à 19 ans et sorti 29<sup>e</sup> sur 281, il est admis avec les meilleurs de sa promotion à l'École d'application d'état-major. A l'occasion d'une conférence du capitaine Albert de Mun, futur député, il découvre le catholicisme social et il fréquentera pendant plusieurs années les cercles ouvriers catholiques.

En 1880, à la dissolution du corps d'état-major, il est versé dans la cavalerie et affecté au 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards. Avec ce prestigieux Régiment de cavalerie, héritier des Houzards de Chamborant, il effectue en Algérie un séjour de deux ans qui le marque. Il se passionne pour la culture, les moeurs, la religion de ce pays dont il apprend la langue. Désormais il rêvera sans cesse de ces « pays de lumière » où il y a tant à faire.

De retour en métropole, il supporte mal la vie morne des garnisons. Captivé par l'instruction militaire de ses cadres et de ses hommes, il se donne à fond à son métier, conscient qu'il a un rôle social à jouer à une époque où les chevaux sont traités avec plus d'attention que les hommes, et il échafaude un style de commandement prenant en compte le facteur humain.

Impatient d'obtenir des résultats ayant valeur d'exemple et de secouer le poids de la routine, il attend le moment favorable pour assouvir sa soif d'action Et justement, à partir de 1887, en accord avec son chef de corps, il va mettre à profit le temps où il commande le 1<sup>er</sup> escadron du 4<sup>e</sup> Chasseurs à Saint-Germain en Laye pour mettre en pratique ses idées novatrices.

Bien vite son escadron est réputé être un escadron modèle de l'armée française. Il y a créé le premier réfectoire, le premier foyer du soldat avec une bibliothèque, des cours pour les illettrés. De nouveaux rapports s'établissent entre les cadres et la troupe. On parle du bien-être des soldats, de leur formation, de leur éducation. Il les fait même participer au sein d'une commission consultative élue : du jamais vu !

Les idées et les réalisations du capitaine Lyautey excitent la curiosité. Invité à les exposer dans la *Revue des Deux-Mondes*, il rédige un article qui paraît non signé le 15 mars 1891 sous le titre « Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel ». L'effet produit est celui d'une bombe. Rapidement identifié, car il ne faisait pas mystère de ses idées qui bouscullaient l'ordre établi, certains le traitent même d'officier révolutionnaire.

La doctrine qu'il développe c'est le « credo » de sa vie. Au-delà des officiers qu'il veut

« pénétrés », écrit-il, « des devoirs nouveaux qui s'imposent à tous les dirigeants sociaux », il s'adresse à tous ceux, civils et militaires, qui exercent des responsabilités humaines.

Ce texte a de quoi inspirer les « managers » de notre temps pour les amener à pratiquer un management à visage humain, un objectif affirmé aussi dans cette phrase écrite plus tard :

« Il n'y a qu'une voie à suivre, celle du travail social, qu'une règle : agir dans un esprit de justice et de respect, le seul qui libère l'homme. »

\*

\* \*

2<sup>e</sup> période

Le bruit fait autour de cet article compte pour beaucoup dans la décision de l'éloigner. A 40 ans, son départ pour l'Indochine, le 12 octobre 1894, marque un tournant décisif dans la carrière de Lyautey qui vient d'être promu chef d'escadrons.

Il sert au Tonkin sous les ordres du colonel Gallieni, dont l'action coloniale est fondée sur le respect des habitants, de leur culture, de leur religion et de leurs traditions, avec le souci constant « de faire de la vie ». A l'école de cet homme de terrain exceptionnel, Lyautey devenu son plus proche collaborateur va découvrir sa vocation pour l'action coloniale. Il en résume l'esprit dans cette célèbre formule : « Il faut savoir gouverner avec le mandarin et non pas contre le mandarin. »

En 1897, une fois nommé gouverneur général de Madagascar, Gallieni l'appelle à ses côtés et lui confie la pacification et l'organisation du nord-ouest, puis du sud de l'île où son génie servi par sa passion de l'action lui apporte une réussite exemplaire. Et il peut écrire :

« Croit-on qu'il ne faille pas plus d'autorité, de sang-froid, de jugement, de fermeté d'âme, pour maintenir dans la soumission, sans tirer un coup de fusil, une population hostile et frémissante, que pour la réduire à coups de canon une fois soulevée ? »

En décembre 1899, à la demande de Gallieni dont il partage les thèses et qui connaît ses talents d'écrivain et d'orateur, il prononce à Paris une conférence sur les méthodes de pacification pratiquées au Tonkin et à Madagascar. Il est très applaudi et le texte paraît dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1900 sous le titre : « Du rôle colonial de l'Armée ».

« Notre action, dit-il, n'a rien de commun avec les guerres entre nations. Elle est une organisation qui marche, elle est constructive, celles-ci sont destructrices; elle crée de la vie et non des ruines. » Et il poursuit :

« La pacification faite de prudence et d'adaptation doit progresser comme une « tache d'huile », souple mélange de politique, d'amitié et de force, de raids militaires se muant en essor économique. »

Rentré en France en 1902, le colonel Lyautey commande le 14<sup>e</sup> Hussards à Alençon. Quinze mois plus tard, promu général, il est envoyé en Algérie où la situation exige un homme de sa trempe. Il commande successivement le territoire d'Aïn Sefra, puis la division d'Oran, avant d'être nommé, en plus, Haut-Commissaire pour les confins algéro-marocains, là où la situation est délicate.

Par une savante combinaison d'actions diplomatiques et militaires, il parvient à fixer la frontière algéro-marocaine.

En 1910, il est nommé commandant du 10<sup>e</sup> Corps d'Armée à Rennes. C'est là que lui parvient, en 1912, sa nomination de commissaire résident général de France au Maroc. Beaucoup feignent d'ignorer qu'il est nommé non pas pour une conquête du Maroc, mais pour mettre en oeuvre le traité de protectorat signé entre la France et le Sultan du Maroc.

\*  
\* \*

### 3<sup>e</sup> période

Et c'est au Maroc que s'épanouit pleinement son génie créateur. Il y restera treize ans. Dans une conjoncture parfois difficile, souvent en désaccord avec le gouvernement, il fait des merveilles sans jamais se laisser arrêter par les difficultés. Il pacifie le pays en appliquant avec succès sa théorie dite de la « tache d'huile ».

Il jette les bases du Maroc moderne tout en respectant son Sultan, ses forces traditionnelles, sa religion, son patrimoine culturel et architectural, avec le dessein avoué de l'amener à son indépendance dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, il dote le pays des infrastructures nécessaires pour son évolution économique et sociale.

On y construit les premières routes goudronnées et voies ferrées, ports, écoles primaires et professionnelles, collèges, dispensaires, hôpitaux, bâtiments pour les services publics créés, etc. Le Maroc est en chantier. Lyautey se révèle un bâtisseur et un urbaniste. Il édicte des consignes strictes pour les constructions nouvelles et le respect des Marocains, de leurs moeurs et de leur patrimoine. Fait significatif, dès son arrivée en 1912, il fait restaurer la porte monumentale de la casbah des Oudayas à Rabat qui avait du être murée.

On ne souligne jamais assez les réalisations dans le domaine de la Santé publique où tout était à faire. A son arrivée, Lyautey dispose dans l'urgence des médecins militaires qui prodiguent des soins et vaccinent au cours de tournées médicales. Dans le même temps, se mettent en place des structures, des dispensaires, s'organisent des groupes sanitaires mobiles, et se construisent des hôpitaux.

Pour sa part, madame Lyautey (1862-1953), qui, au début du siècle dernier, avait initié des actions du type « Infirmières sans frontières » se dépense sans compter pour l'organisation d'actions sanitaires et la création d'oeuvres pour l'enfance.

Pour récompenser son oeuvre sociale, ce sera la première femme élevée à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Les travaux gigantesques entrepris au port de Casablanca sont critiqués en France. Mais Lyautey a de l'intuition. Après la découverte du phosphate, il a imaginé que ce serait une richesse pour la Maroc à condition qu'il puisse l'exporter.

« Je ne construis pas pour le présent, mais pour l'avenir. Or, l'avenir a le pouvoir de rendre tout trop petit. »

Un ambassadeur du Maroc disait fort justement en 1999 :

« L'histoire de Lyautey appartient autant à l'histoire du Maroc qu'à l'histoire de France. »  
Aujourd'hui, le plus grand lycée du Maroc s'appelle toujours le Lycée Lyautey.

Il avait créé un conseil de Gouvernement, réunissant tous les deux mois, avec un ordre du jour soigneusement préparé, des représentants de la Résidence, de l'administration marocaine et

des colons (présidents de chambres professionnelles, chambres de commerce, etc.). C'était un véritable conseil d'administration de la marque « Maroc ».

Appelé comme ministre de la Guerre fin 1916, il préférera démissionner quelques mois plus tard, plutôt que de composer avec des hommes politiques qui refusent de prendre les décisions dictées par la situation. Il restera amer de n'avoir pu, ni empêcher l'offensive du général Nivelle dont il avait pressenti le dramatique échec, ni installer un commandement unique interallié, gage d'efficacité, dont Clémenceau s'attribuera le mérite un peu plus tard.

De retour au Maroc, il poursuit son oeuvre de bâtisseur tout en continuant à participer à l'effort de guerre contre l'Allemagne dont les agents cherchent à soulever les tribus au Maroc. Il ne cesse d'envoyer en France vivres, matières premières et renforts de troupes. Il continue de créer et d'entraîner des unités marocaines : tirailleurs, spahis, goumiers, qui une fois aguerris partent à leur tour pour le front où métropolitains, pieds-noirs et marocains mêlent leur sueur et leur sang pour défendre la France.

Clairvoyant, Lyautey en véritable homme d'État, avait perçu après le premier conflit mondial la révolution technologique et industrielle qui allait secouer le monde, la révolution économique qui suivrait, mais aussi la modification des équilibres dans les sociétés et entre les sociétés.

« Vous n'êtes pas assez mondiaux. », lançait-il.

Déjà en 1901, il écrivait : « Ma civilisation "mondiale" me fait chaque jour toucher du doigt l'affaiblissement de notre force économique, la timidité de nos capitaux, la timidité de toute affaire, de toute entreprise dans l'incertitude du lendemain, et c'est pourquoi je nous crois très mal gouvernés. »

Il avait pris date sur l'évolution du monde et l'avenir de la colonisation en adressant au gouvernement et à ses subordonnés civils et militaires, le 18 novembre 1920, la fameuse note dite du « coup de barre ». En clamant : « Il est urgent de crier « casse-cou », il s'appuyait sur le respect de l'esprit et de la lettre du statut de protectorat au Maroc pour dénoncer les dérives à combattre et proposer des remèdes. Face à ceux qui veulent pratiquer l'administration directe en faisant des comparaisons avec l'Algérie, il veut s'en tenir à ce qu'il avait dit et écrit :

« Le Maroc est un État autonome dont la France assure la protection, mais qui reste sous la souveraineté du Sultan, avec son statut propre. Une des premières conditions de mon rôle est d'assurer l'intégrité de ce régime et le respect de ce statut. » Et, comme il le prévoyait, à peine avait-il quitté le Maroc que l'on s'employait à prendre le contre-pied de sa politique et à accumuler les erreurs.

Et comment expliquer que cette mise en garde solennelle et prophétique de Lyautey faite lors du Conseil de politique indigène tenu à Rabat le 14 avril 1925 n'ait pas eu l'écho qu'elle méritait :

« Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique, que, dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord, évoluée et civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là, et ce doit être le but suprême de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur, et que les regards des indigènes continuent à se tourner avec affection vers la France. Il ne faut pas que les peuples africains se retournent contre elle. »

Cette même année 1925, les renforts militaires qui manquent à Lyautey pour réduire la rébellion rallumée par Abd el Krim dans le Rif lui sont toujours refusés par le gouvernement au pouvoir depuis le 11 mai 1924 et qui veut l'évincer. Les craintes de Lyautey étaient fondées. Les « Rifains » déferlent le 12 avril 1925. Il parvient grâce à son sang-froid et à son esprit de décision à stopper l'offensive avec ses maigres effectifs et à sauver Fès et Taza, mais pour combien de temps ? Il n'a pas de réserves pour combler les pertes subies et une nouvelle demande de renforts reste sans suite.

Une commission dirigée par le maréchal Pétain arrive à Rabat le 17 juillet. Un mois plus tard, le 22 août, celui-ci revient avec les renforts réclamés en vain par Lyautey depuis sept mois. Mais il arrive muni par le gouvernement des pouvoirs militaires enlevés à Lyautey qui n'en a pas été averti. Surpris, il réalise qu'il a été trahi et que le gouvernement le pousse à la démission, ce qu'il fait. Il a 71 ans. Il rentre en France dans des conditions humiliantes ; les honneurs réglementaires dus à un Maréchal ne lui sont même pas rendus à son débarquement à Marseille.

Il avait quitté le Maroc avec ce rêve inachevé :

« Ce que je rêve, c'est que, parmi tant de désordres qui ébranlent le monde au point de se demander quand et comment il reprendra jamais son équilibre, il s'élabore au Maroc un édifice solide, ordonné et harmonieux, qu'il offre le spectacle d'un groupement d'humanité où des hommes si divers d'origine, d'habits, de professions et de races poursuivent, sans rien abdiquer de leurs conceptions individuelles, la recherche d'un idéal commun, d'une commune raison de vivre. »

Il aurait pu comme tant d'hommes qui quittent les responsabilités se replier sur soi, cultiver au fond de son cœur certaines amertumes justifiées. Non rien de tout cela. A ses yeux, seul compte l'avenir, le contact avec les jeunes qui en sont l'espoir et le service du Pays.

C'est ainsi qu'il accepte d'être Président d'honneur de tout le scoutisme français.

C'est ainsi qu'il accepte, en 1926, la présidence du Comité Français de Propagande Aéronautique (CFPAE). Il est conscient du rôle économique, politique et militaire que l'Aviation est appelée à jouer. Il est inquiet du réarmement allemand, notamment dans le domaine de l'aviation et persuadé qu'une infrastructure civile développée fournira un appoint indispensable à notre défense en cas de conflit.

C'est ainsi qu'il accepte, en 1927, d'organiser l'Exposition coloniale internationale de 1931 à Paris. Il en fait un immense succès à la gloire de notre action outre-mer avec plus de 33 millions de visiteurs en six mois. Ce fut sa dernière grande oeuvre.

Il décède le 27 juillet 1934, à 80 ans dans son château à Thorey, petit village lorrain qui, l'année suivante, deviendra Thorey-Lyautey à la demande de ses habitants.

Un an après ses obsèques nationales grandioses à Nancy, le 2 août 1934, sa dépouille est transférée à Rabat dans le mausolée qui vient de lui être construit. Il y reposera, jusqu'au 22 avril 1961, date de la levée de corps pour son transfert à Paris.

Au cours de la cérémonie solennelle précédant son entrée sous le dôme des Invalides, le 10 mai (il y a 51 ans) le général de Gaulle, président de la République, terminait son allocution



en ces termes : « En vérité, le maréchal Lyautey n'a pas fini de servir la France. » C'est à nous de répondre à la question : « Comment ? »

Faire le portrait fidèle de cet homme de contraste, souvent insaisissable, qui refusait de se laisser enfermer dans des formules, serait une tâche difficile. « Ne dites pas de moi que je suis ceci ou cela, disait-il, mais ceci et cela », Je laisse la parole à un témoin particulièrement autorisé, Wladimir d'Ormesson, qui fut très proche de lui :

« En lui s'unissaient des dons et des qualités qui rarement coexistent : une énergie de fer et une souplesse presque féline, la volonté et la finesse, la décision et la prudence, le goût du risque et le sens de la précaution, le bondissement du chef et l'instinct politique. Il avait des intuitions de génie. Il n'avait pas besoin de savoir : il pressentait. »

J'ajouterai que cet être tourmenté avait fait de son insatisfaction une force illustrée par sa devise :

**« La joie de l'âme est dans l'action. »**

\*

\* \*

Venons-en à cette Armée d'Afrique si chère à Lyautey. Il faut d'abord rappeler que cette appellation fut donnée au corps expéditionnaire du général de Bourmont qui débarqua en Algérie, le 14 juin 1830, à Sidi-Ferruch. L'habitude fut prise de désigner ainsi non seulement les unités venues de France, mais aussi celles formées en Algérie pour participer à la conquête et à la pacification du pays.

Très rapidement en effet furent créées sur place des unités composées d'indigènes, d'étrangers, d'engagés français encadrés dans leur majorité par des officiers et sous-officiers métropolitains. Destinées à l'origine à remplir leur mission en Algérie, ces troupes furent appelées au fil du temps à opérer sur d'autres territoires. Les Tunisiens et Marocains vinrent grossir ses rangs. Finalement la politique menée par la France devait conduire l'Armée d'Afrique à combattre dans toutes les parties du monde.

Les Goums méritent de retenir notre attention parce que c'est une originalité du Maroc. S'inspirant des principes énoncés par le général Lyautey alors qu'il commandait en Algérie la division d'Oran, le ministre de la Guerre, prescrit dans une directive du 13 octobre 1908 au général d'Amade, commandant alors les troupes au Maroc, de créer des goums recrutés dans les tribus marocaines pour répondre aux exigences du moment.

Une fois nommé Résident général au Maroc en 1912, le Général Lyautey fixe définitivement, en 1913, le statut des goums, dont le rôle est notamment « de constituer un lien permanent entre les autorités militaires et la population indigène, de faciliter ainsi l'administration des tribus soumises et de nouer des intelligences avec les tribus extérieures ». Sont réaffirmés à cet effet : l'unité de commandement à chaque niveau de la hiérarchie territoriale par le Service de renseignement dont les goums sont le bras armé et le retour à une organisation interne, la plus légère possible, de ces unités.

Depuis, les goums mixtes marocains ont constitué une force permanente, classée par une loi de 1928 avec une exception voulue par le général Lyautey, car ils bénéficient d'une réglementation particulière qui les distingue des unités soumises aux règles générales de

fonctionnement de l'Armée. Ils ont pu ainsi conserver les qualités innées du guerrier marocain qui ont fait merveille pendant les opérations de pacification du Maroc et, plus tard, dans les combats de la Seconde Guerre mondiale.

A sa disparition en 1962, il y a donc juste 50 ans, après 132 ans d'existence, l'Armée d'Afrique s'était couverte de gloire, mais au prix d'un lourd tribut, soit plus d'un million de « Morts pour la France ».

C'est pourquoi, il importe que son souvenir se perpétue. Et votre intérêt pour l'Armée d'Afrique est tout à fait exemplaire. En effet, insensiblement, mais inexorablement, si nous n'y prenons garde, l'Armée d'Afrique sera poussée dans le camp des oubliés de l'histoire par ceux qui veulent la réécrire avec une conception très particulière de la vérité historique.

On finirait même par nous faire oublier que la 1<sup>e</sup> Armée Française, qui a débarqué en Provence en août 1944, était formée pour l'essentiel de l'Armée d'Afrique. Elle a combattu jusqu'au Rhin pour libérer la France et a continué à combattre en Allemagne jusqu'à la victoire du 8 mai 1945.

Pour en revenir à l'époque du général Lyautey, il faut noter qu'au moment de la déclaration de guerre en 1914, il dispose au Maroc de 19 bataillons de Tirailleurs, 9 bataillons de Zouaves; des bataillons d'Infanterie légère d'Afrique, des escadrons auxiliaires de Spahis, 22 bataillons d'Infanterie coloniale dont 15 sénégalais, 2 Régiments de la Légion Étrangère et le fameux Régiment d'Infanterie coloniale du Maroc (R.I.C.M.).

Lorsqu'il apprend la déclaration de guerre, le général Lyautey explose devant ses officiers : « Ils sont complètement fous ! Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile ! C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite ! »

Il reçoit l'ordre d'évacuer l'intérieur du Maroc, de ne tenir que quelques ports et d'envoyer en France la totalité des bataillons de l'Armée d'Afrique soit trente-cinq bataillons, et l'ensemble des batteries montées. Lyautey envoie aussitôt la 1<sup>re</sup> Division marocaine composée surtout de zouaves et de tirailleurs algériens, puis en août le Maroc fournit une brigade de « chasseurs indigènes » dite « Brigade marocaine ».

S'il envoie ces troupes en France, il ne peut se résoudre à prendre le risque de voir anéantir les résultats de la pacification obtenus depuis deux ans et il décide de s'organiser pour ne rien abandonner des positions acquises. C'est un pari qui paraît insensé, mais qu'il gagnera. C'est ce qui fera dire à Guillaume de Tarde :

**« Sa chance consistait à ne risquer jamais que l'impossible. »**

Il obtient l'appoint compensateur de « territoriaux » venus de France. Il crée et entraîne de nouvelles unités de l'Armée d'Afrique fières d'assurer la relève de celles qui sont parties pour le front avant d'y partir elles-mêmes. Il mobilise les ardeurs, séduit, flatte, dynamise par sa présence et par le verbe, il donne le change. Il persuade de la réalité d'un « front marocain » lié à la guerre européenne, puisque les Allemands soutiennent les tribus dissidentes avec des agents, de l'argent et de l'armement. Bref, il valorise tous ses actes en pratiquant l'action psychologique et l'art de la communication avant la lettre et met en oeuvre ce qu'il énonçait en 1896 au Tonkin :

« Je ne conçois le commandement que sous la forme directe, personnelle de la présence sur place, de la tournée incessante, de la mise en oeuvre par le discours, par la séduction personnelle, par la transmission visuelle et orale de la foi, de l'enthousiasme. »

De plus, il reste en phase avec les principes qu'il a énoncés dans le « Rôle social ». Il veille au niveau d'instruction et d'entraînement, au bien-être et au moral du soldat :

« La plus grande preuve d'estime, que l'on puisse donner aux gens que l'on a l'honneur de diriger, ce n'est pas de les flagorner, mais de leur parler gravement, en leur montrant les choses comme elles sont. »

Et il ne manque jamais une occasion de louer le courage et les mérites et de mettre à l'honneur ses « chères troupes » de cette Armée d'Afrique qu'il a eues sous ses ordres au Tonkin, à Madagascar, en Algérie et au Maroc.

\*

\* \*

En survolant la carrière d'Hubert Lyautey, nous venons de faire un indispensable exercice de mémoire à travers près d'un siècle de notre histoire où la mémoire de Lyautey émerge comme un symbole aux multiples facettes à l'image de son personnage.

Pour être complet sur la dimension de Lyautey, il faudrait parler de sa présence et de sa projection dans l'actualité sur de nombreux sujets en raison de ses vues prospectives. Mais cela est un autre thème qui demanderait un long développement.

Je me contenterai de trois images qui me viennent à l'esprit :

- Lyautey, l'initiateur d'un management à visage humain précocement (1891) traité dans son « Rôle social de l'officier » et illustré par son comportement, ce qui devrait inspirer « tous les dirigeants sociaux ».

- Lyautey, le visionnaire de la politique à mener envers le monde musulman, sans abdiquer nos valeurs, servi en cela par son ouverture d'esprit, sa hauteur de vues, sa très vaste culture, et sa tolérance, ce qui devrait éclairer les comportements.

- Lyautey, le pacificateur faisant de la sécurité la nécessaire condition du développement économique et social, celui-ci étant en retour un puissant facteur de sécurité, ce qui est précisément l'esprit de la « *global comprehensive* » préconisée aujourd'hui sur les théâtres en crise.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce qu'il est convenu d'appeler le message de Lyautey, mais il faut conclure.

« Je veux une France juste, droite, libérale, évolutive, disait-il,

« Je veux une France forte, fière, avec des bases sociales solides ». Le Maréchal Lyautey savait qu'il n'y a pas de progrès social sans respect de la dignité de l'Homme, pas de consensus social possible sans volonté de rechercher ce qui unit et de fuir ce qui divise. Quand j'aurai dit qu'il était celui qui, en toutes circonstances, recherchait selon sa formule « le dénominateur commun » qui unit les hommes, j'aurai résumé l'esprit avec lequel il abordait et traitait les problèmes.

Et ne fut-ce que pour cela, il mérite de servir de référence pour les Hommes de notre temps.

En cette semaine de rentrée scolaire, la Commission a pris, elle aussi, des résolutions en faveur des anciens combattants ; de bonnes résolutions qui furent votées à l'unanimité en Commission. Je les porterai à votre attention, à l'appel de la vice-présidente de l'AFE et du président de la Commission des Anciens Combattants.

## RÉSOLUTIONS

### ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

17<sup>e</sup> session

3-8 septembre 2012

#### COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

##### Résolution n° 1 AC/R.1/12.09

##### Objet : Préservation du budget concernant les anciens combattants

L'Assemblée des Français de l'étranger,

##### considérant

- que les anciens combattants ont rempli leur devoir vis-à-vis de la Nation ;
- que la situation économique conduit à des compressions budgétaires ;

##### demande

- que le budget concernant les anciens combattants soit préservé des restrictions, au titre de la reconnaissance de la Nation.

Résultat	Adoptée en commission	Adoptée en séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		

**COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Résolution n° 2 AC/R.2/12.09**

**Objet : Aides consulaires des CCPAS (retraite du combattant) – égalité de traitement entre les anciens combattants français de l'étranger et ceux vivant sur le territoire national**

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**considérant**

- que dans le calcul des allocations versées par les consulats dans le cadre des CCPAS le montant de la retraite du combattant est pris en compte dans l'évaluation des revenus ;
- que cette inclusion se fonde arbitrairement sur le principe de territorialité ;

**demande**

- que soit respecté le principe d'égalité entre les anciens combattants vivant sur le territoire national et ceux établis à l'étranger.

<b>Résultat</b>	<b>Adoptée en commission</b>	<b>Adoptée en séance</b>
Unanimité	<b>X</b>	<b>X</b>
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		

**COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Résolution n° 3 AC/R.3/12.09**

**Objet : Inégalité devant la mort des militaires tués dans l'exercice de leur mission**

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**considérant**

- l'incohérence du *Code des pensions militaires* établissant une différence entre les pensions des ayants cause (veuves et enfants) des militaires tués dans l'exercice de leur mission, selon que le militaire concerné est tué sur le territoire national (en Guyane, par exemple) ou sur le territoire extérieur (en Afghanistan, par exemple) ;
- les disparités flagrantes entre les membres d'une même mission progressant dans la forêt guyanaise (les gendarmes et les pompiers militaires relevant des forces de l'ordre bénéficient d'une meilleure situation que les militaires de l'armée de terre) ;

**demande**

- de réfléchir à une modification de la législation.

<b>Résultat</b>	<b>Adoptée en commission</b>	<b>Adoptée en séance</b>
Unanimité	X	X
Nombre de voix « <b>pour</b> »		
Nombre de voix « <b>contre</b> »		
Nombre d'abstentions		